



Volet 4 - Demande d'aide financière complémentaire au Programme de restauration des traverses de cours d'eau du MRNF 2024-2025

L'aide complémentaire du volet 4 est accordée par la MRC de La Haute-Côte-Nord en vertu de sa politique d'aide financière pour l'amélioration des chemins multiusages sur le TNO. Cette aide complémentaire est accordée au promoteur ayant reçu une aide financière dans le cadre du *Programme de restauration de cours d'eau du ministère des Ressources naturelles et des Forêts*.

Identification du promoteur et de son représentant	
Type de promoteur:	<input type="checkbox"/> Association de villégiateurs <input type="checkbox"/> Zec et association VHR <input type="checkbox"/> Autre organisme
Promoteur :	
Adresse :	Téléphone :
Municipalité :	Code postal :
Représentant :	
Courriel :	

Description du projet	
Les travaux concernent l'infrastructure suivante :	
<input type="checkbox"/> Pont	Dimension du pont : longueur (m) largeur (m)
<input type="checkbox"/> Ponceau	Dimension du ponceau : diamètre (mm) longueur (m)
Carte de la localisation des travaux. Joindre à l'annexe 1, une carte illustrant l'emplacement de tous les travaux à réaliser.	
<input type="checkbox"/> Municipalité :	<input type="checkbox"/> TNO

Suivi du dossier	
<input type="checkbox"/> Une copie du projet accepté par le Ministère est jointe au dossier.	
<input type="checkbox"/> Une copie de la lettre confirmant l'acceptation du projet est jointe au dossier.	
Numéro du dossier attribué par le MRNF :	

Financement	
Coût total prévu :	\$
Aide financière acceptée par le MRNF :	\$
Part assumée par le promoteur :	\$
Aide financière demandée à la MRC :	
<input type="checkbox"/> Association de villégiateurs (100 %)*	\$
<input type="checkbox"/> Zec et association VHR (95 %)*	\$
<input type="checkbox"/> Autre organisme (0 %)*	\$

*Ces pourcentages sont calculés sur la part assumée par le promoteur.

Signature	
Je _____ demande à la MRC de La Haute-Côte-Nord une aide financière complémentaire dans le cadre du volet 4 de sa politique d'aide financière pour l'amélioration des chemins multiusages sur le TNO. Le montant définitif de cette dernière sera déterminé à la suite de l'acceptation du rapport final par le Ministère.	
Signature :	Date (aaaa-mm-jj):

Transmission de la demande	
La demande doit être transmise à M. Yves Beaudoin, ing. f., Par courriel : yves.beaudoin@mrchn.qc.ca Par la poste : 26, rue de la Rivière, bureau 101, Les Escoumins (Québec) G0T 1K0	

Section réservée à la MRC	
Numéro du projet :	
Date de réception du projet :	
Le promoteur est admissible à l'aide financière :	OUI NON

Aide financière est accordée à titre de :	
<input type="checkbox"/> Association de villégiateurs légalement reconnue <input type="checkbox"/> Zec et association VHR <input type="checkbox"/> Autre organisme	
Montant de l'aide financière accordée pour le projet :	
Recommandation faite par : Yves Beaudoin ing. f.	

Décision du conseil :	Projet accepté® <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Date :	
Résolution n° :	



POUR TOUTE INFORMATION, CONTACTEZ :

Monsieur Yves Beaudoin, ingénieur forestier
 MRC La Haute-Côte-Nord
 26, rue de la Rivière, bureau 101
 Les Escoumins (Québec) G0T 1K0
 Tél. : 418 233-2102 ou 1 866 228-0223, poste 215
www.mrchcn.qc.ca yves.beaudoin@mrchn.qc.ca

